

Centre de Formation des Apprenti·e·s

L'alternance À BUROSCOPE

WEB ET
TERTIAIRE

Myriam EL YOUNSI
Chargée d'admission et
Relations entreprises

alternance@buroscope.fr
02 99 22 84 84



NOTRE OFFRE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

METIERS DE L'ASSISTANAT et de la GESTION

Niveau Bac

TP Secrétaire Assistant.e

Niveau Bac + 2

TP Assistant.e de direction

Niveau Bac + 2

BTS Gestion PME

METIER DU WEB

Niveau Bac + 2

Technicien·ne
Intégrateur·rice Web

METIERS des RESSOURCES HUMAINES

Niveau Bac + 2

TP Gestionnaire de Paie

TP Assistant.e Ressources Humaines

Niveau Bac + 3

Bachelor Ressources Humaines

DÉCOUVREZ LES COMPÉTENCES VISÉES PAR CES PARCOURS SUR NOTRE SITE !

POURQUOI CHOISIR NOTRE CENTRE DE FORMATION ?

Depuis **plus de 35 ans** BUROSCOPE forme chaque année plus de **200 apprenants**

Une **expertise** acquise dans les métiers du **Tertiaire** et du **Web**

Nos certifications **référencées par l'Etat** (RNCP) sont en permanence **adaptées et réévaluées** aux **évolutions réelles des métiers**

Nos programmes de formation reposent sur des matières professionnelles
(pas de matières générales)

QU'EST-CE QUE LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

Conditions d'accès :

Avoir - de 30 ans

Et/ou avoir Reconnaissance Travailleur Handicapé

Un contrat de travail salarié :

Ouvrant droit à un statut et à des aides financières
Utilisez le simulateur du portail de l'alternance
pour estimer le coût salarial et les aides octroyées.

Durée :

CDD d'une durée de 12 mois à 24 mois

Temps de travail :

Partagé entre le CFA (au moins 400h/an) et l'entreprise

Rémunération indicative minimale :

Rémunération brute mensuelle d'un·e apprenti·e

| Situation | 16 - 17 ans | 18 - 20 ans | 21 - 25 ans | 26 ans et plus |
|------------|----------------------------|----------------------------|---|---|
| 1ère année | 27% du Smic, soit 453,32 € | 43% du Smic, soit 721,95 € | Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 889,84 € et 53% du salaire minimum conventionnel* | 100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic (1678,95 €) et le salaire minimum conventionnel* |
| 2ème année | 39% du Smic, soit 654,79 € | 51% du Smic, soit 856,26 € | Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 1024,16 € et 61% du salaire minimum conventionnel* | 100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic (1678,95 €) et le salaire minimum conventionnel* |

* 2ème année :

- Valable dans un même cycle de formation : ex: BTS
- 2nde Grille salariale s'active à échéance de 12 mois

LA FORMATION EN APPRENTISSAGE : DE NOMBREUX AVANTAGES !

Une indépendance financière

Vous percevez un salaire calculé sur un pourcentage du SMIC en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude.

Une meilleure insertion professionnelle

Vous développez de nombreuses compétences opérationnelles et ainsi renforcez votre « employabilité ». Votre connaissance du monde du travail, de ses codes et ses rythmes sont un atout majeur.

Pas de monotonie !

Chaque semaine votre rythme change. Une fois en cours, une fois en entreprise, votre quotidien n'est jamais le même. Vous faites connaissance avec de nouvelles personnes, vous développez votre réseau, vous découvrez de nouveaux lieux.

Un diplôme équivalent à celui obtenu en formation initiale

Qu'il soit obtenu en alternance ou en formation initiale, le diplôme est identique.

Pas de frais de scolarité

En plus d'être rémunéré, vous n'avez pas à payer les frais de scolarité. Les études en alternance sont en effet intégralement financées par l'entreprise d'accueil durant toute la durée du contrat.

Un statut à part

Vous profitez non seulement des avantages du statut d'étudiant mais aussi du statut de salarié.

Vous bénéficiez des congés payés, du comité d'entreprise, des frais de déplacement, de la retraite complémentaire mais aussi des réductions de transport, des tarifs réduits au cinéma, etc.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE RQTH DANS LE CADRE DE LA FORMATION EN CFA.

Une référente handicap à Buroscope : Anne CROZON

Présentation de l'accessibilité au locaux du CFA

Informations auprès des employeurs potentiels sur l'éligibilité.

Rôle d'interlocuteur dans la mise en place de mesures compensatoires (aménagement des épreuves avec tiers temps supplémentaire, aide au montage du dossier de prêt ou d'achat de matériel adapté : Agefiph)

Sensibilisation interne : équipe pédagogique et administrative (respect de la confidentialité et accompagnement)

Possibilité de prêt de matériel adapté en interne (selon disponibilités du parc)

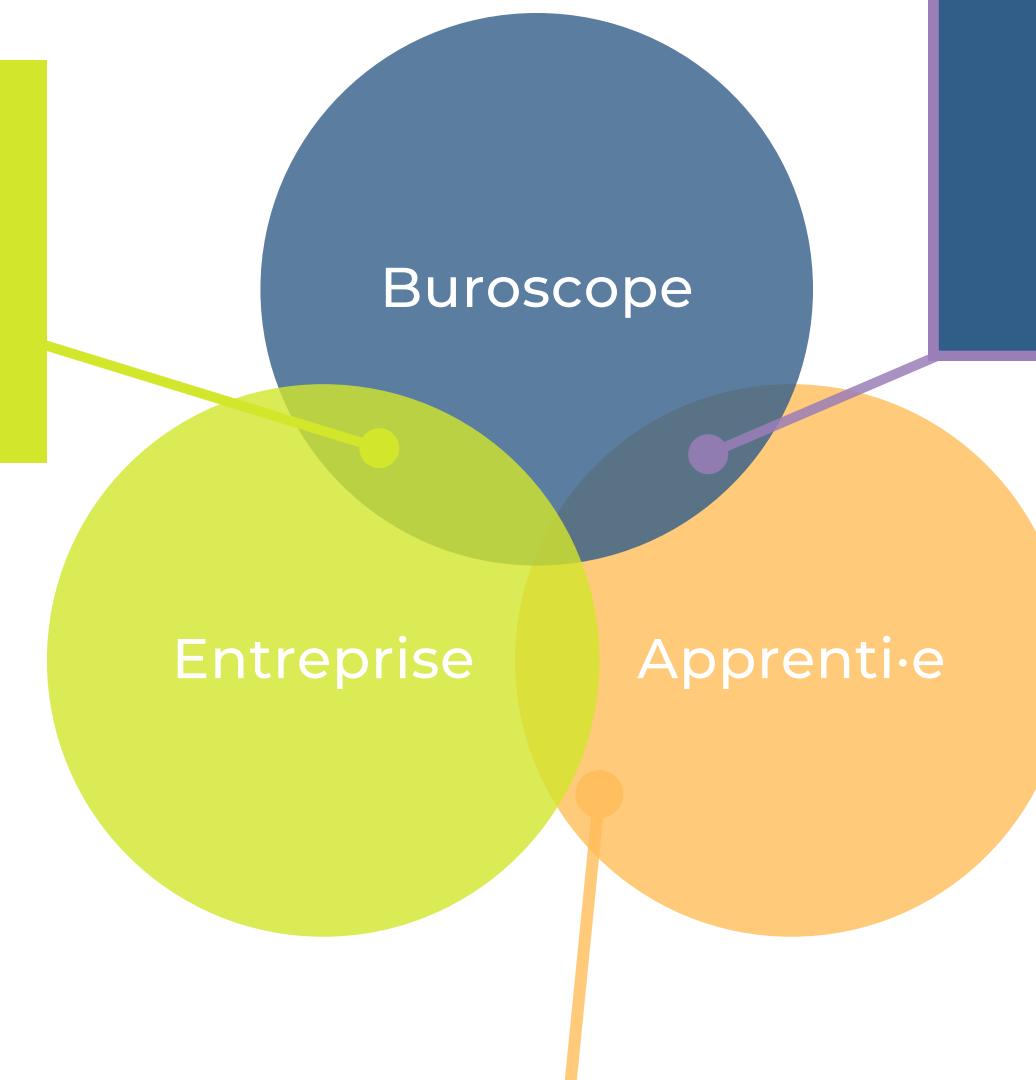


Liens avec les acteurs locaux : Urapeda, Agefiph, Adapt , Cap emploi etc

POURQUOI CHOISIR L'APPRENTISSAGE ?

L'apprentissage est un contrat sous forme d'une **collaboration tripartite où chaque acteur contribue aux objectifs de chacun.**

L'employeur est accompagné par BUROSCOPE dans le processus de recrutement de l'apprenti·e en prenant en compte : les besoins et la culture d'entreprise.

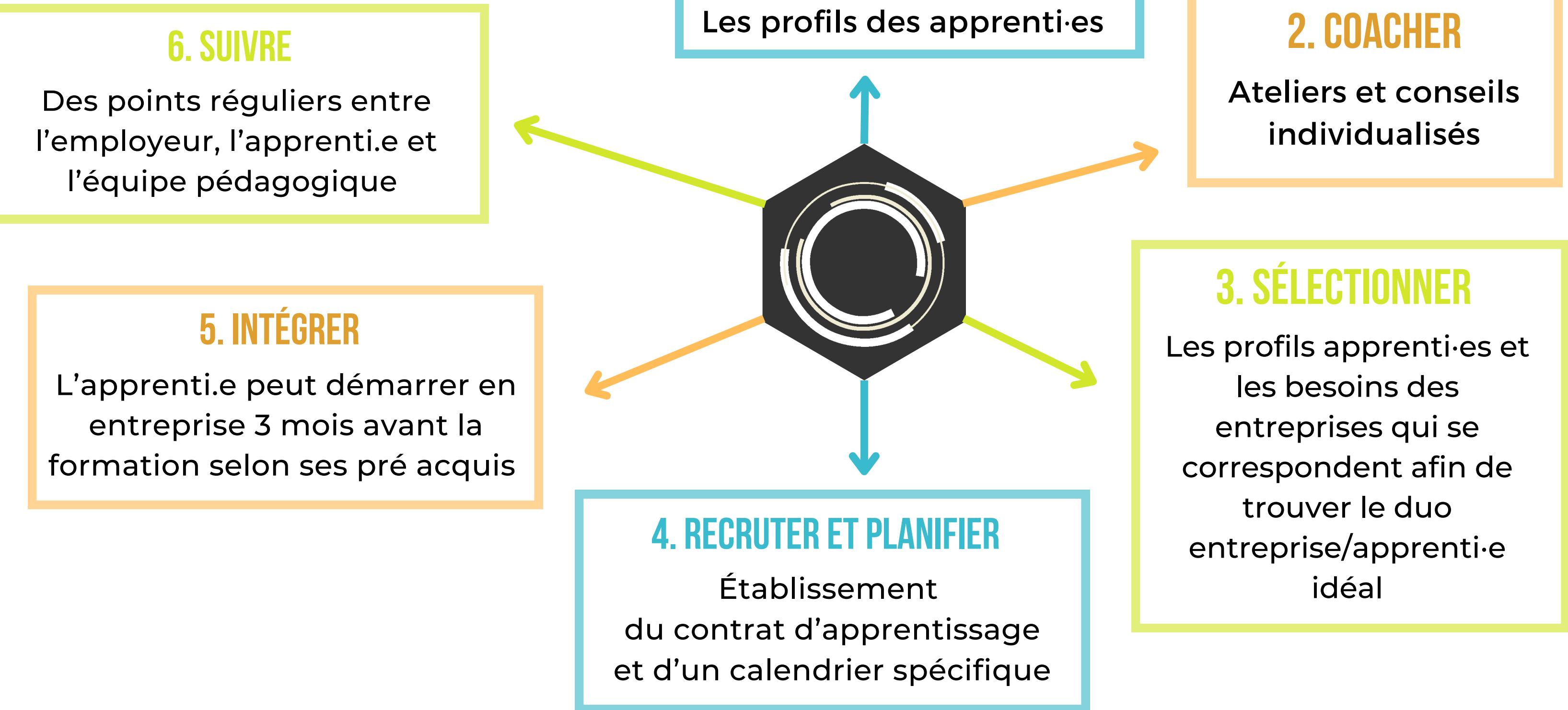


BUROSCOPE organise le suivi des apports théoriques et pratiques en collaboration avec l'entreprise (Savoirs, savoir-faire, savoir-être).

L'apprenti·e s'engage dans une collaboration durable et productive avec l'entreprise, par le biais d'une formation assurée au cours des mises en situation de travail.

BUROSCOPE VOUS ACCOMPAGNE

Les étapes du recrutement



BUROSCOPE VOUS ACCOMPAGNE



LE SUIVI PENDANT L'APPRENTISSAGE :

3 à 4 entretiens tripartites, dont 1 visant à formaliser la progression pédagogique et l'adéquation entre les missions en entreprise et le référentiel de formation

Tout au long du contrat, des **livrets d'apprentissage et de formation** seront complétés afin de suivre l'évolution des compétences et d'ajuster si nécessaire.

*Notre équipe est disponible et réactive
tout au long du parcours d'alternance !*

NOTRE ÉQUIPE EST À VOS CÔTÉS !

CONSEILLÈRE RELATION ENTREPRISES CANDIDATS

Myriam EL YOUNSI assure les mises en relation entre recruteurs potentiels et candidats.

Elle vous accompagne dans les démarches administratives nécessaires à l'établissement du contrat d'apprentissage.

FORMATEUR·RICE RÉFÉRENT·E

Elle·il assure la progression pédagogique en coordonnant l'action des différents acteurs.
Elle·il est ainsi en lien direct avec le ou la maître-sse d'apprentissage

PÔLE APPRENTISSAGE

02 99 22 84 84

alternance@buroscope.fr

2 A allée Jacques Frimot
35 000 RENNES



L'alternance

À BUROSCOPE

2023/2024